



# **BUREAU EXECUTIF**

**Réunion du 2 octobre 2013**

## **PROCES VERBAL**

**Présidence** : David LAPPARTIENT.

**Membres présents** :

Patrice ROY, Pierre POUYET, Henri LAFARGUE, Michel BERGEAT, Sylvain DUPLOYER, Ludovic SYLVESTRE, Laurence LEMBOUCHER.

**Membre absent excusé** : Eric JACOTE.

**Invité** : Armand MEGRET, Médecin fédéral national.

**Invité excusé** : Marc MADIOT, Président de la LNC.

**Assistent également à la réunion** :

Olivier QUEGUINER, Directeur général ;  
Jean-Jacques FRINOT, Chargé de missions auprès de la direction générale ;  
Patrick LAHM, Chargé de missions ressources humaines ;  
Jean-Pierre GIBOURDEL, Directeur des activités sportives ;  
Magali DELLA SCHIAVA, Assistante du Président et du Directeur général ;  
Christophe LAVERGNE, Directeur juridique ;  
Thierry BONVARLET, Directeur comptabilité et finances.

**Personnel fédéral excusé** : Vincent JACQUET, Directeur technique national ; Maria GUERREIRO, Directrice comptabilité et finances.

**La séance est ouverte à 9 h 00'**

### **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**

David LAPPARTIENT souhaite la bienvenue aux membres. Puis, il fait part du décès récent, à l'âge de 11 ans, d'Alexandra ZORZOLI, fille unique de Mario ZORZOLI, médecin-chef de l'Union Cycliste Internationale. Il annonce qu'Armand MEGRET a représenté la FFC lors de la cérémonie des obsèques. Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs condoléances à Mario ZORZOLI et à sa famille.

### **II. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2013**

Ludovic SYLVESTRE intervient pour signaler une modification nécessaire à introduire au point 24 de la page 6, relatif à l'avenir de « La France Cycliste ». Il précise que, suite à un autre chiffre qui lui a été communiqué ultérieurement (14 K€ au lieu de 16 K€), il convient de remplacer la rédaction initiale, par celle-ci : « Il annonce que la mise en œuvre de ces mesures pourrait générer une économie de l'ordre de 14 K€. »

Après prise en compte de cette modification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **III. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES**

#### **1. Statistiques des licences**

David LAPPARTIENT commente l'état comparatif des situations arrêtées aux 24 septembre 2013 et 2012. Il souligne une progression de 3.349 licences (+2,89%) pour un total de 119.199.

Il effectue ensuite une analyse par disciplines et mentionne une progression dans le BMX : plus 784 licences et une augmentation de 3,77%. Le VTT est en hausse importante de 1.924 licences (7,92%). Le cyclisme traditionnel enregistre une belle progression de 640 licences (0,91%). Par ailleurs, 1.206 licences individuelles ont été délivrées (progression de 53,8%).

Le Président attire l'attention des membres sur la situation du comité régional de Mayotte, qui n'a enregistré que 13 licenciés. Il précise que cela l'a conduit à adresser un courrier de demande d'explications au Président de ce comité.

#### **2. Tenue du récent Congrès de l'Union Cycliste Internationale**

Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs chaleureuses félicitations et encouragements à Brian COOKSON, élu Président de l'Union Cycliste Internationale, le vendredi 27 septembre 2013. David LAPPARTIENT annonce que le nouveau Président a obtenu 24 voix et que Pat Mc QU Aid en a obtenues 18. Il rend compte de la très longue réunion, qui a conduit à ce dénouement. Puis, il déclare que tous les candidats européens aux postes de membres ont été élus au sein du Comité directeur de l'Union Cycliste Internationale. Il communique également les résultats des élections pour l'attribution des postes de Vice-Présidents : M. Mohamed Wagih AZAM, Président de la Confédération africaine, (7 voix) ; Mme. Tracey GAUDRY, Présidente de la Confédération océanienne, (9 voix) ; M. David LAPPARTIENT, Président de l'Union Européenne de Cyclisme, (12 voix). Enfin, David LAPPARTIENT annonce que les Présidents de commissions ont été nommés et que la présidence du Conseil du cyclisme professionnel lui a été attribuée.

#### **3. Tenue du récent Congrès exceptionnel de l'Union Européenne de Cyclisme**

Le Président rend compte de ce Congrès, organisé à Zurich (Suisse), les 14 et 15 septembre 2013. Il annonce que 42 fédérations nationales étaient représentées sur un total de 48 membres. A cette occasion, les deux candidats à la présidence de l'UCI ont été invités à présenter leur programme. Puis les membres ont voté pour exprimer leurs préférences. La candidature de Brian COOKSON a recueilli 27 voix et celle de Pat Mc QU Aid 10 voix. Suite à ce résultat, mandat a été donné aux 14 délégués européens pour le vote au Congrès de l'UCI, de s'exprimer en faveur de Brian COOKSON au titre de l'UEC, en respectant la préférence démocratiquement déterminée.

David LAPPARTIENT annonce que lors de ce Congrès, il a présenté la contribution de l'UEC pour une nouvelle organisation du cyclisme professionnel.

#### **4. Résultats des Français lors des championnats du monde sur route**

Le Président fait part de la grande satisfaction procurée par le titre de championne du monde du contre la montre de la catégorie « juniors », remporté par Séverine ERAUD, et la deuxième place obtenue par Yoann PAYOT dans l'épreuve contre la montre de la catégorie « espoirs ».

#### **5. Visite du Centre technique national de la Fédération Française de Football à Clairefontaine**

David LAPPARTIENT invite le Directeur Général à rendre compte de sa visite du Centre technique de la Fédération Française de Football à Clairefontaine. Olivier QUEGUINER annonce que cette visite effectuée dernièrement répondait à une invitation de Mme. Florence HARDOUIN, Directrice de la Fédération Française de Football. Il précise qu'il était accompagné par Vincent JACQUET et qu'ils ont été chaleureusement accueillis par M. Eric LATRONICO, Directeur du Centre. Celui-ci leur a ouvert les portes de toutes les installations, qui sont situées à seulement 25 minutes de Saint-Quentin-en-Yvelines. Après quoi, le

Président met en avant l'intérêt de pouvoir développer des synergies entre ce Centre technique national du football et le Centre technique national du cyclisme.

#### **6. Séminaire des personnels administratifs des comités régionaux**

David LAPPARTIENT rend compte de la réalisation du séminaire des personnels administratifs des comités régionaux, organisé au siège fédéral les mercredi 11 et jeudi 12 septembre 2013. Il souligne la qualité des échanges et la satisfaction unanimement exprimée par les participants.

#### **7. Jeux de la Francophonie**

David LAPPARTIENT annonce qu'il participé à cette importante manifestation organisée récemment à Nice. Il souligne les victoires françaises obtenues dans les épreuves de cyclisme sur route, avec Christelle FERRIER-BRUNEAU et Pierre-Roger LATOUR. Les Français ont pris les six premières places de l'épreuve masculine. Le Président déclare qu'il a profité de ce contexte pour travailler sur la création de l'Union des fédérations francophones de cyclisme, en compagnie de M. Mohamed Wagih AZAM, Président de la Confédération africaine de cyclisme.

#### **8. Colloque des Conseillers techniques et sportifs de la FFC**

Le Président fait part de son intervention devant les Conseillers techniques et sportifs, le 1<sup>er</sup> octobre, en séance plénière de leur colloque organisé à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il souligne les présences de Laurence LÉBOUCHER, MM. Jean-Pierre DE VINCENZI, Directeur général de l'INSEP, Dominique LATTERADE, Directeur de la mission d'optimisation de la performance (MOP), Florian ROUSSEAU, Directeur-adjoint de la MOP. Il annonce qu'Olivier QUEGUINER a effectué une présentation des missions du Directeur général de la FFC et que lui-même a présenté le concept de l'équipe fédérale professionnelle mixte interdisciplinaire. David LAPPARTIENT fait part de sa satisfaction relative à la très bonne tenue de ce colloque et au fait qu'il ait pu témoigner son soutien sans faille au nouveau Directeur technique national, dont il souligne les capacités à fédérer l'ensemble de ses équipes et à susciter l'adhésion aux projets présentés.

#### **9. Réunion consacrée à la structure juridique de l'équipe fédérale professionnelle mixte interdisciplinaire**

A l'invitation du Président, le Directeur général rend compte de la réunion tenue le 30 septembre, en collaboration avec le CDES (Centre de droit et d'économie du sport) de Limoges et à laquelle participait Christophe LAVERGNE. Olivier QUEGUINER rappelle que le choix du groupe d'élus de la FFC, dont font partie Michel CALLOT et Ludovic SYLVESTRE, s'est porté sur la création d'une SAS (Société par actions simplifiée), dont la FFC sera actionnaire majoritaire. Il annonce qu'un travail parallèle et complémentaire devra être réalisé sur les aspects fiscaux du projet.

David LAPPARTIENT fait part de ses rencontres récentes avec des décideurs de grandes sociétés françaises (« majors du CAC 40 »). Il affirme que ces premiers échanges ont permis de constater que ce projet a reçu un accueil favorable et que son originalité étonne et séduit. Il déclare que de nouveaux rendez-vous sont espérés auprès des décideurs d'autres grandes sociétés françaises majeures du « CAC 40 ». Après avoir exprimé son optimisme au sujet de l'évolution de ce dossier, il fait également part de réalisme et évoque les difficultés actuelles, auxquelles doit faire face le cyclisme professionnel : arrêt des équipes « Euskatel » et « Sojasun ».

#### **10. Mise en ligne du document « Conception d'un vélodrome »**

Le Président fait part de la mise en ligne récente du document « Conception d'un vélodrome », guide destiné aux maîtres d'ouvrage et architectes. Il adresse ses félicitations à Jean MOIROUD et Guillaume SCHWAB, les réalisateurs. Il précise que ce document est téléchargeable à partir du site internet fédéral.

### **11. Participation de la FFC au prochain salon des Maires de France**

David LAPPARTIENT invite le Directeur général à présenter l'implication de la FFC, dans le cadre du prochain salon des Maires de France. Olivier QUEGUINER affirme que le stand de la FFC sera l'un des plus beaux. Il mentionne les trois thématiques d'accroche : sites VTT, construction d'équipements (pistes de BMX), organisation d'événements. Il fait part de la participation à des forums, au cours desquels interviendront Yves MACHEBOEUF, Sylvain DUPLOYER et lui-même.

Le Président affirme que la présence sur ce salon représente un investissement rentable pour la FFC, du fait que son stand est le plus visité parmi ceux présentés par les fédérations sportives. Il précise que les nombreux maires fréquentant ce salon formulent des demandes bien précises, pour lesquelles la FFC doit être en mesure d'apporter des réponses concrètes.

### **12. Inauguration du vélodrome de Bourges**

David LAPPARTIENT annonce qu'il a participé, le vendredi 13 septembre, à la cérémonie d'inauguration du vélodrome de Bourges, en compagnie de Vincent JACQUET.

### **13. Abandon du projet de construction d'un vélodrome à Lorient**

Le Président fait part de sa déception consécutive à la décision négative adoptée par la Communauté d'agglomération, relative à sa participation financière. Il rappelle que l'Etat, la Région Bretagne et le Conseil Général du Morbihan avaient adopté une décision favorable sur leur participation financière à la réalisation de ce projet. Il annonce qu'il va rencontrer prochainement les élus locaux, dans le but de relancer un autre projet en Bretagne. Après quoi, Ludovic SYLVESTRE fait état du projet de création du nouveau siège social du comité régional de Bretagne à Loudéac.

### **14. Avenir du vélodrome « Jacques ANQUETIL » à Vincennes**

Le Président invite le Secrétaire Général à rendre compte de l'évolution de ce dossier. Patrice ROY rappelle que les travaux de rénovation réalisés en 2012 n'ont pas permis d'obtenir les améliorations attendues. De ce fait, aucune compétition ne peut être organisée sur cette piste. Après quoi, David LAPPARTIENT propose d'adresser un courrier à Mmes. Anne HIDALGO et Nathalie KOSIUSKO-MORIZET, candidates à la Mairie de Paris, dans le but de les interroger sur les suites qu'elles envisagent de donner à ce dossier, dans l'hypothèse où elles seraient élues Maire de Paris.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **15. Evolution du site internet fédéral**

Le Président invite Ludovic SYLVESTRE à exposer l'état d'avancement de ce projet. Le Vice-Président en charge de la communication annonce qu'il suit ce dossier, conjointement avec le Directeur général. Il déclare que le projet reçu en début de semaine ne donne pas encore satisfaction. De ce fait, il a été retourné à la société « SEVANOVA » afin qu'elle puisse réaliser les améliorations souhaitées. Il affirme qu'il sera en mesure de présenter une maquette lors de la tenue de la prochaine réunion du Bureau exécutif, programmée le jeudi 21 novembre 2013.

### **16. Contrat « Allianz » et contentieux « GUERREIRO »**

David LAPPARTIENT invite Patrick LAHM à communiquer des éléments d'information relatifs à ce dossier. Le Chargé de missions « ressources humaines » explique qu'il a rencontré récemment un avocat spécialisé en droit des assurances, en compagnie du Directeur général. Il précise que l'objectif de cette démarche est de parvenir à limiter les frais et pénalités, qui pourraient être imputés à la FFC.

### **17. Rencontre entre le Président de la FFC et les dirigeants d'ASO**

Le Président informe les membres des négociations entreprises avec les dirigeants d'ASO au sujet du montant de la prime d'assurances à verser à la FFC, à partir de 2014, au titre de

la couverture des différentes épreuves organisées sous l'égide de la FFC. Il fait part de son espoir de finaliser un accord prochainement. Il précise qu'un accord de principe est pratiquement acquis au sujet de la reconduction de l'action de mécénat en faveur du développement des comités régionaux, des comités départementaux et des clubs.

#### **18. Dotations 2013 dans le cadre de l'opération de mécénat « ASO-FFC »**

David LAPPARTIENT invite Michel BERGEAT à rendre compte de la réunion du groupe paritaire tenue le jeudi 26 septembre au siège fédéral. Il annonce que l'objectif de celle-ci était de déterminer les montants alloués aux dossiers jugés éligibles par rapport aux critères d'attribution proposés. Le Président de la commission des finances affirme que les demandes ont été plus nombreuses que l'année précédente. Puis, il suggère de répondre favorablement à la proposition du groupe paritaire de baisser la dotation minimale accordée aux clubs à 400 €, au lieu de 500 € comme décidé initialement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Bureau exécutif.

Michel BERGEAT présente les propositions du groupe paritaire :

- 44 actions en faveur des comités régionaux pour un montant global de 56 K€ ;
- 62 actions en faveur des comités départementaux pour un montant global de 56 K€ ;
- 286 actions en faveur des clubs pour un montant global de 112 K€.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **19. Opérations en partenariat avec « BigMat »**

Le Président invite Ludovic SYLVESTRE à rendre compte des premières opérations initiées en 2013, dans le cadre de l'accord de partenariat liant la FFC et la société « BigMat ». Il cite le cas d'une opération réussie organisée dans le contexte des championnats de France sur route à Lannilis (Bretagne). Puis, il informe les membres de la réalisation d'une opération récente (le dimanche 29 septembre à Mende), à l'issue de laquelle la chargée de la communication événementielle du partenaire a exprimé son mécontentement. Le Vice-Président en charge du marketing et de la communication explique que seulement deux écoles de vélo, sur cinq prévues, et moins de vingt enfants ont participé à la manifestation programmée dans le cadre d'une animation programmée sur le Tour du Gévaudan.

Après avoir entendu ces explications, David LAPPARTIENT affirme : « *On peut faire un faux-pas mais il exclut d'en faire un deuxième. Il faut absolument tirer les enseignements de cette mauvaise expérience afin de remplir au mieux nos engagements contractuels.* »

#### **20. Représentation fédérale au sein du « Comité de promotion du vélo »**

Le Président expose la nécessité de représenter la FFC au sein du « Comité de promotion du vélo », dont la prochaine réunion du comité directeur est programmée le 23 octobre 2013. Il précise qu'Alain PRADIER était le précédent représentant de la FFC au sein de cet organisme au cours de la mandature 2009-2013 et que son mandat n'a pas été renouvelé du fait qu'il a exprimé son choix de ne plus siéger au sein d'une instance fédérale nationale. Après débat, le Président propose que cette représentation soit confiée à Eric JACOTE. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **21. Programme des Jeux Olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil)**

David LAPPARTIENT fait part d'un courrier transmis à l'Union Cycliste Internationale, le 11 août 2013, par M. Jacques ROGGE, alors Président du CIO (Comité international olympique). Par celui-ci, la fédération internationale a été informée de la décision prise durant la tenue du Congrès de Moscou. Celle-ci se traduira par une modification des quotas accordés au cyclisme sur piste, avec 6 hommes en moins et 6 femmes en plus pour le cyclisme sur piste. Ce qui donnera 98 hommes et 90 femmes.

#### **22. Courrier du Président de la FFC au Docteur Thierry ADAM**

Le Président informe les membres qu'il a adressé un courrier au Docteur Thierry ADAM, membre du Conseil fédéral, en réponse à sa démarche initiale relative à l'expression de son ressenti quant à l'encadrement des équipes de France dames lors des championnats du

monde sur route. Il précise que par ce courrier, il a informé son destinataire que le Bureau exécutif avait, lors de sa séance tenue le 5 septembre 2013, avait réitéré son soutien à Vincent JACQUET et Armand MEGRET, dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

### **23. Déménagement du siège social de la Ligue Nationale de Cyclisme**

David LAPPARTIENT donne lecture d'un courrier reçu le 12 septembre 2013 et adressé par le Président de la LNC, par lequel celui-ci lui fait part de la décision prise par le Conseil d'administration de la LNC, le 21 juin 2013, de remettre à disposition de la FFC, les bureaux qu'elle occupe à Rosny-sous-Bois. Cette occupation cessera le 31 octobre 2013.

Le Président déclare qu'il respecte ce choix mais ne le partage pas et le regrette, de même qu'il déplore de n'avoir jamais été officiellement informé de cette intention. Il considère que cette décision de choisir un siège social différent de celui de la FFC constitue une erreur stratégique néfaste à l'image du cyclisme professionnel, intervenant seulement quelques semaines avant l'inauguration du Centre national du cyclisme de Saint-Quentin-en-Yvelines.

### **24. Préparation de la prochaine réunion du Conseil fédéral**

David LAPPARTIENT fait part d'échanges récents de mails entre MM. Gilles DA COSTA, Michel CALLOT et Yannick POUÉY. Il rappelle qu'il a répondu rapidement à Michel CALLOT, suite aux remarques justifiées émises par celui-ci. A cette occasion, il a reconnu que l'objet de la réclamation était fondé et a précisé qu'il veillerait, à l'avenir, à une bonne application des dispositions de l'article 25 des statuts de la FFC. Le Président annonce qu'au cours d'une récente vidéoconférence, il a pu échanger de manière constructive avec le Président du Conseil fédéral, dans le but de parvenir à définir une ligne de partage des compétences respectives entre le Bureau exécutif et le Conseil fédéral. Il déclare que l'un et l'autre sont animés de la réelle et même volonté de travailler en harmonie et avec efficacité pour l'avenir de la FFC, dans le cadre fixé par les nouvelles règles de gouvernance.

### **25. Classement du championnat de France des comités régionaux**

Le Président présente et commente les derniers résultats et le classement du championnat de France des comités régionaux. Voir ce classement en annexe 1. Il précise que les récompenses seront remises lors du Congrès fédéral, programmé les 21, 22 et 23 février 2014 à Vannes (Bretagne).

## **IV. INTERVENTION DU MEDECIN FEDERAL ET DU REPRESENTANT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

### **1. Médecin fédéral national**

En préambule, Armand MEGRET annonce les principaux points de son intervention. Puis, il déclare qu'au cours de ces derniers mois, il s'est beaucoup préoccupé de l'usage des corticoïdes et que suite à cette démarche, il convient de bien prendre en compte les avis des trois experts consultés sur ce sujet (professeur Martine DUCLOS, professeur Yves LECOQ, Docteur Michel GUINOT). Il affirme que le document argumentaire de 3 pages, produits par ces experts, démontre l'impérieuse nécessité de poursuivre les efforts entrepris en matière de détection de l'usage éventuel des corticoïdes par les coureurs cyclistes.

Par ailleurs, il insiste de nouveau sur la nécessité de disposer de médecins référents véritablement opérationnels au sein de toutes les structures de divisions nationales.

Le Médecin fédéral annonce que le dossier « Sport santé » sera le projet sur lequel il va concentrer ses efforts au cours des prochains mois. A ce sujet, il mentionne l'organisation prochaine d'un forum à Corte (Corse).

David LAPPARTIENT émet le vœu que les travaux d'Armand MEGRET et notamment le concept de la surveillance médicale réglementaire puissent être dupliqués au niveau de l'Union Cycliste Internationale. Pour ce faire, il lui demande de préparer une présentation synthétique, destinée à être traduite en langue anglaise.

## **2. Direction technique nationale**

### **2.1. Résultats**

En l'absence de Vincent JACQUET, retenu par l'organisation du colloque national des cadres techniques, le Président présente les récents résultats des équipes de France. Voir en annexe 2.

### **2.2. Projet de règlement intérieur des sélections régionales**

David LAPPARTIENT et le Directeur juridique présente un projet de règlement intérieur des sélections régionales. Après quoi le Président propose que ce document soit présenté devant le Conseil des Présidents de comités régionaux, lors de la réunion programmée les 22 et 23 novembre 2013. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Voir le document en annexe 3.

## **V. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS**

### **1. Commission des athlètes de haut niveau**

Laurence LEBOUCHER présente la proposition relative à l'élection des représentants des athlètes de haut niveau au sein de la commission nationale du haut niveau. Elle précise que le modèle présenté a été élaboré en concertation avec Vincent JACQUET. Elle évoque le contexte général, puis commente les points suivants : composition, choix des candidatures, axes de travail, rythme des réunions. Après débat et amendement de quelques points, il est décidé à l'unanimité de retenir les critères suivants.

#### Représentation des athlètes :

- deux athlètes (un homme et une femme) faisant partie de la liste « élite » par disciplines reconnues de haut niveau, à savoir piste, BMX, route et cyclo-cross, VTT ;
- un jeune athlète par disciplines figurant dans l'une des listes reconnues de haut niveau ;
- deux athlètes paralympiques (un homme et une femme) ; soit un total de 14 athlètes.

#### Choix des candidatures :

- démarche de scrutin ouvert à l'ensemble des athlètes (250), vote uniquement sur les listes « élite » et « jeunes » ; les athlètes votant le font uniquement dans leur discipline d'appartenance et par vote électronique (nécessite l'adhésion des athlètes pour faire la démarche et la mise en place du système de vote par correspondance).

#### Axes de travail :

- insertion professionnelle, structuration du double projet,
- recherche de partenariats, démarche et accompagnement,
- aides personnalisées, conditions d'attribution,
- féminisation du haut niveau,
- réflexion sur les critères de sélections en équipes de France,
- organisation en vue de la préparation pour les grands événements, quels besoins ?

#### Rythme des réunions :

- deux par an sur la durée de l'olympiade (athlètes élus pour quatre ans).

#### Composition de la commission :

- 14 athlètes,
- une Présidente nommée par le Bureau exécutif de la FFC,
- le Président de la FFC et le Directeur technique national assistent aux réunions de la commission.

Laurence LEBOUCHER annonce que les élections seront organisées avant le 31 décembre 2013.

### **2. Commission d'aide et de contrôle de gestion**

Le Directeur juridique présente le projet de règlement de la commission d'aide et de contrôle de gestion. Celui-ci met en avant le principe d'indépendance de cet organe.

Ce règlement est adopté à l'unanimité. Voir en annexe 4.

### **3. Commission du VTT**

Jean-Pierre GIBOURDEL présente les propositions de la commission.

#### **3.1. Trophée de France des jeunes vététistes**

La commission propose d'introduire à partir de 2014 une épreuve de « cross-country éliminator » pour les cadets. A l'unanimité, le Bureau exécutif exprime son accord et décide que cette proposition sera soumise à l'examen du Conseil fédéral, lors de sa séance programmée les 25 et 26 octobre 2013.

### **4. Commission du BMX**

Sylvain DUPLOYER présente les propositions de la commission.

#### **4.1. Stages de regroupement pour les féminines**

La commission propose que des stages de regroupement des licenciées se déroulent durant les vacances d'automne dans chaque zone interrégionale, à Bordeaux (Aquitaine), Vallet (Pays de la Loire), Compiègne (Picardie), Dardilly (Rhône-Alpes). A l'unanimité, le Bureau exécutif exprime son accord et décide que cette proposition sera soumise à l'examen du Conseil fédéral, lors de sa séance programmée les 25 et 26 octobre 2013.

#### **4.2. Dates des championnats régionaux**

La commission propose que les championnats régionaux 2014 soient disputés les 24 et 25 mai. A l'unanimité, le Bureau exécutif entérine cette proposition.

#### **4.3. Coupe de France 2014**

La commission propose d'inscrire une épreuve de la Coupe de France les 11 et 12 octobre 2014. Après débat au cours duquel est évoquée la problématique de la période de mutation, il est décidé, à l'unanimité, d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des Présidents de comités régionaux, programmée les 22 et 23 novembre 2013.

#### **4.4. Barème de points des licenciés « élites »**

La commission propose de majorer les barèmes actuellement en vigueur pour les catégories « élites 1 » et « élites dames », en appliquant un coefficient de 1,4 pour les « élites 1 » et de 1,2 pour les « élites dames ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4.5. Présentation du concept « BMX Park »**

Sylvain DUPLOYER présente le projet. Il précise que la réalisation d'une telle piste nécessite un espace réduit (150X30m) et un financement de 30 K€. Le Président propose de réaliser un site pilote et un cahier des charges de ce prototype. Il encourage la commission à aller jusqu'au bout de la démarche. A l'unanimité, le Bureau exécutif demande à la commission de mettre en œuvre les propositions du Président.

#### **4.6. Formation et recyclage des arbitres et secrétaires désignés sur le challenge de France**

La commission propose d'organiser, en janvier 2014 au siège fédéral, une session de formation et de recyclage des arbitres et secrétaires. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4.7. Ecart de conduite d'un concurrent français lors d'une épreuve du Challenge européen de BMX disputée à Dessel (Belgique)**

Sylvain DUPLOYER signale le comportement regrettable d'un pilote français vis-à-vis de la Présidente du jury (elle-même Française), désignée par l'Union Cycliste Internationale. Après avoir entendu cet exposé des faits, le Bureau exécutif demande au Secrétaire Général de se procurer une copie du rapport de la Présidente du jury auprès de l'Union Cycliste Internationale.

#### **4.8. Indoor de Saint-Etienne**

Après avoir entendu les arguments exposés par Sylvain DUPLOYER, le Bureau exécutif apporte son soutien unanime à la commission et réaffirme que les conditions de participation des pilotes aux épreuves « indoor » demeurent inchangées.

### **5. Commission route**

Michel BERGEAT fait part d'une modification nécessaire aux règles adoptées lors de la réunion du Bureau exécutif tenue le 31 juillet 2013. Pour respecter la conformité au droit

européen (disposition découlant de l'arrêt Bosman), la commission propose de supprimer tout critère de nationalité pour les constitutions (labellisation) des structures de divisions nationales. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **VI. SITUATION BUDGETAIRE**

### **1. Rapprochement budgétaire**

Le Président invite le Trésorier Général à présenter son analyse sur le rapprochement budgétaire opéré au 31 juillet 2013. Voir la synthèse des commentaires exposée par Pierre POUYET en annexe 5.

### **2. Situation de « La France Cycliste »**

Ludovic SYLVESTRE apporte des informations relatives à l'avenir de « La France Cycliste ». Il rend compte de la réunion interne tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Il évoque aussi les avantages liés au circuit de distribution en kiosques et notamment celui qui permet de conserver un numéro de commission paritaire.

### **3. Situation financière des comités régionaux**

Michel BERGEAT présente une synthèse de la situation relative aux comités d'Auvergne, Ile de France, Nord Pas de Calais, Guyane, Martinique, Guadeloupe.

## **VII. PLANIFICATION QUADRIENNALE**

Le Trésorier Général commente le projet de construction budgétaire de la FFC jusqu'en 2017. Il annonce que le document mis à disposition des membres est une version non finalisée du projet de construction budgétaire des quatre prochaines années. Il affirme que ce travail effectué en collaboration avec le Directeur Général permet néanmoins de constater qu'il sera difficile de parvenir à une recapitalisation substantielle de la FFC. Pierre POUYET déclare qu'une version actualisée de ce document sera présentée lors de la prochaine réunion du Conseil fédéral, programmée les 25 et 26 octobre 2013.

Le Président remercie le Trésorier Général et le Directeur Général pour le travail accompli.

## **VIII. ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DES PRESIDENTS DE COMITES REGIONAUX**

Le Président présente le document. Le document amendé est adopté à l'unanimité. Voir en annexe 6.

## **IX. CENTRE NATIONAL DU CYCLISME A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Le Directeur Général présente ce point à l'aide d'un diaporama. Voir en annexe 7.

## **X. EPREUVES OFFICIELLES**

### **1. Championnat du monde de VTT marathon 2016**

Le Président annonce l'attribution des championnats du monde de VTT marathon 2016 au site de Laissac (Midi-Pyrénées). Il précise qu'il a signé récemment la convention liant la FFC, l'UCI et le club organisateur.

## **2. Coupe de France « cadettes » 2014**

A l'unanimité, le Bureau exécutif attribue l'organisation des trois manches aux dates et lieux suivants :

- 18 mai : « Grand Prix Fémin'ain Izernor » (Ambition Cyclisme Fémin'Ain en Rhône-Alpes),
- 25 mai : « Les petites reines de Sauterne » (VC Pays de Langon en Aquitaine),
- 22 juin : « Classic féminine Vienne-Poitou-Charentes (Poitou Charentes Animation).

## **3. Coupe de France et Challenge de BMX 2014**

A l'unanimité, le Bureau exécutif attribue l'organisation des épreuves aux dates et lieux suivants, sous réserve de la signature ultérieure du cahier des charges par les organisateurs respectifs :

- 19 et 20 avril : Challenge de France Nord-Est à Champey (Franche-Comté),
- 19 et 20 avril : Challenge de France Sud-Est aux Pennes-Mirabeau (Provence),
- 3 et 4 mai : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> manche de la Coupe de France à Vesoul (Franche-Comté),
- 10 et 11 mai : Challenge de France Nord-Ouest à Carquefou (Pays de la Loire),
- 10 et 11 mai : Challenge de France Sud-Ouest à Montmélian (Rhône-Alpes),
- 14 et 15 juin : Challenge de France Nord-Est à Lumbres (Nord Pas de Calais),
- 14 et 15 juin : Challenge de France Sud-Est à Issoire (Auvergne).

## **4. Coupe de France de l'Américaine 2014**

A l'unanimité, le Bureau exécutif attribue l'organisation de la Coupe de France de l'Américaine 2014 au comité d'Ile de France pour une réalisation le 14 mai sur le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines.

## **5. Projet d'une manche de Coupe du monde sur piste à Roubaix**

Le Directeur des activités sportives informe les membres de l'abandon du projet.

## **6. Calendrier des épreuves officielles 2014**

A l'unanimité, le Bureau exécutif entérine le document proposé par le Directeur des activités sportives. Voir en annexe 8

# **XI. QUESTIONS DIVERSES**

## **1. Question écrite transmise par Eric JACOTE**

Le Président donne lecture d'une proposition de candidature transmise par Eric JACOTE. Par ce courriel, le Vice-Président de la FFC en charge du VTT fait acte de candidature pour représenter la FFC au sein de la commission de l'information et de la sécurité (CIS) du Conseil supérieur des sports de montagne. A l'unanimité, le Bureau exécutif décide de désigner Eric JACOTE, en qualité de représentant titulaire de la FFC au sein de cette commission.

## **2. Aide aux athlètes handisport**

Le Président donne lecture d'une question écrite transmise par Ludovic SYLVESTRE. Le Vice-Président en charge du marketing et de la communication explique que la société « AG2R La Mondiale » souhaite aider financièrement les athlètes handisport. De ce fait, il propose d'organiser une réunion entre Catherine GASTOU, le Directeur technique national et Philippe AUDRY. A l'unanimité, le Bureau exécutif décide de retenir cette proposition et confie l'organisation de cette réunion au Directeur technique national.

## **3. Recherche de partenaires pour la tenue vestimentaire des arbitres**

Le Président donne lecture d'une question écrite transmise par Ludovic SYLVESTRE. Le Vice-Président en charge du marketing et de la communication explique qu'il a été sollicité par le Président de la commission de la commission nationale du corps arbitral pour

rechercher un partenaire susceptible de participer au financement des tenues des arbitres. De ce fait, il sollicite l'accord du Bureau exécutif avant d'entreprendre une telle démarche et de solliciter Philippe AUDRY. A l'unanimité, le Bureau exécutif autorise Ludovic SYLVESTRE à initier cette démarche.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 04'.  
Prochaine réunion le jeudi 21 novembre 2013, à 13 h 30' au siège fédéral.**

Le Président

Le Secrétaire Général

David LAPPARTIENT

Patrice ROY

## **Plan d'actions**

Points de l'ordre du jour	Personnes concernées	Actions et échéances
<b>III. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES</b>		
<b>13. Abandon du projet de construction d'un vélodrome à Lorient</b>	Président	Rencontrer prochainement les élus locaux dans le but de relancer un autre projet en Bretagne.
<b>14. Avenir du vélodrome « Jacques ANQUETIL » à Vincennes</b>	Présidence	Adresser un courrier à Mmes. Anne HIDALGO et Nathalie KOSIUSKO-MORIZET, candidates à la Mairie de Paris, dans le but de les interroger sur les suites qu'elles envisagent de donner à ce dossier, dans l'hypothèse où elles seraient élues Maire de Paris.
<b>15. Evolution du site internet fédéral</b>	Ludovic SYLVESTRE	Présenter une maquette lors de la tenue de la prochaine réunion du Bureau exécutif, programmée le jeudi 21 novembre 2013.
<b>17. Rencontre entre le Président de la FFC et les dirigeants d'ASO</b>	Président	Finaliser un accord prochainement.
<b>IV. INTERVENTION DU MEDECIN FEDERAL ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL</b>		
<b>Surveillance médicale réglementaire</b>	Armand MEGRET	Préparer une présentation synthétique, destinée à être traduite en langue anglaise.

<b>Projet de règlement intérieur des sélections régionales</b>	Présidence	Présenter ce document devant le Conseil des Présidents de comités régionaux lors de la séance des 21 et 22 novembre 2013.
<b>V. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS</b>		
<b>4. Commission du BMX 4.3. Coupe de France 2014 en octobre</b>	Présidence	Présenter la proposition devant le Conseil des Présidents de comités régionaux lors de la séance des 21 et 22 novembre 2013.
<b>4.5. Présentation du concept « BMX Park »</b>	Sylvain DUPLOYER	Réalisation d'un site pilote et d'un cahier des charges de ce prototype.
<b>4.6. Formation et recyclage des arbitres et secrétaires désignés sur le challenge de France</b>	Sylvain DUPLOYER + commission du corps arbitral	Organisation en janvier 2014 d'une session de formation et de recyclage des arbitres et secrétaires.
<b>4.7. Ecart de conduite d'un concurrent français lors d'une épreuve du Challenge européen de BMX disputée à Dessel (Belgique)</b>	Patrice ROY	Se procurer une copie du rapport de la Présidente du jury auprès de l'Union Cycliste Internationale.
<b>2. Commission route</b>	Jean-Pierre GIBOURDEL	Supprimer tout critère de nationalité pour les constitutions (labellisation) des structures de divisions nationales.
<b>VII. PLANIFICATION QUADRIENNALE</b>		
	Pierre POUYET	Présenter une version actualisée du document lors de la prochaine réunion du Conseil fédéral, programmée les 25 et 26 octobre 2013.
<b>XII. QUESTIONS DIVERSES</b>		
<b>2. Aide aux athlètes handisport</b>	Vincent JACQUET	Organiser une réunion entre Catherine GASTOU, le Directeur technique national et Philippe AUDRY.
<b>3. Recherche de partenaires pour la tenue vestimentaire des arbitres</b>	Ludovic SYLVESTRE	Solliciter Philippe AUDRY.

## **Plan des annexes**

*Annexe 1 : classements des championnats de France des comités régionaux (pages 14 à 21).*

*Annexe 2 : résultats récents des sélections nationales (page 22).*

*Annexe 3 : projet de règlement des sélections régionales (pages 23 et 24).*

Annexe 4 : règlement de la commission d'aide et de contrôle de gestion (pages 25 à 32).

Annexe 5 : rapprochement budgétaire réalisé au 31 juillet 2013 (pages 33).

Annexe 6 : ordre du jour de la réunion du Conseil des Présidents de comités régionaux des 22 et 23 novembre 2013 (pages 34).

Annexe 7 : présentation du Centre national du cyclisme de Saint-Quentin-en-Yvelines (pages 35 à 37).

Annexe 8 : calendrier des épreuves officielles 2014 (pages 38 à 42).